

Avantages avec la Carte Montagne®



Les partenaires de la FFMM vous offrent des avantages sur présentation de votre Carte Montagne® et dans les limites qu'ils vous préciseront.

Sur présentation d'une facture ou d'un ticket de caisse d'une enseigne partenaire d'un montant minimum de 50 €, la FFMM vous accorde une réduction de :

- ☑ 5 € sur le prix d'une cotisation Carte Montagne® souscrite hors club.

Avant de souscrire une carte, envoyez le justificatif de votre achat, scanné au format pdf, et en pièce jointe à un e-mail adressé à secretariat@ffmm.net qui vous transmettra votre "Code avantage".

- ☑ 10 % sur les frais pédagogiques d'une inscription à titre personnel à stage fédéral si vous possédez déjà une Carte Montagne®.

Cette réduction n'est pas cumulable avec un financement d'entreprise ou avec une aide du fonds social fédéral.

Joindre le justificatif de votre achat scanné au format pdf (image jpeg non admise) à votre demande d'inscription.